

[Text]

vide some element of health promotion that is not included in the 3 to 5 per cent that you speak of there?

Dr. Ritchie: I do not think the figure includes that kind of care. There is no doubt that in many offices and hospital units that happens.

Senator Barootes: I have practised medicine. Half of my time was spent trying to advise people about the care of their health after an illness, and my nurses in the hospital did the same thing. I think that in itself is health promotion.

Dr. Ritchie: One must then ask who is the best person to do that kind of health promotion.

Senator Barootes: All of us are.

Dr. Ritchie: Within the hospital system, the current allocation of sources with respect to nursing permits a very limited amount of health promotion because of staffing and working conditions.

Senator Barootes: I agree, but I do not think that figure is totally accurate, if I may say so.

Ms. Rodger: I would add that as we are investigating more and more the area of health promotion, it is believed that the health professionals are not necessarily the key element to health promotion and that some money should be devoted to public education on a large scale—education which has a greater chance to reach not only the sick population that we see in our institutions but the healthy population as well.

Senator Barootes: I agree.

The Chairman: I am in the hands of the committee members, but I note the time. We all have caucus meetings and, unless there is an objection, on behalf of the committee I will thank the witnesses for an excellent presentation. If I may say so, I think we have had a fine meeting this morning.

I wanted to ask one question, however, and perhaps I will quickly put it to the witnesses and they can provide an answer at some later time. They have stated that 30 per cent of acute hospital-care patients could be taken care of in less-costly nursing homes. What would be the estimated saving in doing so? If you do not have a figure now, as I said, you may forward it to the committee clerk.

Dr. Ritchie: Very well, Mr. Chairman.

The committee adjourned.

[Traduction]

conseils à la mère et vaccinant l'enfant tentent d'une façon quelconque de promouvoir la santé? Leur participation est-elle incluse dans le pourcentage que vous venez de mentionner?

Mme Ritchie: Je ne crois pas que ce chiffre tienne compte de ce type de soins. Il ne fait évidemment aucun doute que cela se produise dans bon nombre de bureaux et d'hôpitaux.

Le sénateur Barootes: J'ai déjà exercé la médecine. Je consacrais alors la moitié de mon temps à donner des conseils à mes patients et à leur montrer comment prendre soin de leur santé après une maladie; les infirmières de l'hôpital où j'exerçais agissaient de même. À mon avis, cela fait partie de la promotion de la santé.

Mme Ritchie: On doit alors se demander qui est le mieux placé pour faire ce type de promotion.

Le sénateur Barootes: Nous le sommes tous.

Mme Ritchie: Les ressources dont nous disposons actuellement au sein du système hospitalier limitent énormément ce type de promotion. Le nombre d'employés n'est pas suffisant et les conditions de travail ne le permettent pas.

Le sénateur Barootes: Je suis d'accord avec vous, mais, si je puis me permettre, je ne crois pas que ce chiffre soit tout à fait exact.

Mme Rodger: J'ajouterais qu'au fur et à mesure que nous nous intéressons davantage à la promotion de la santé, nous constatons que les professionnels de la santé ne constituent pas nécessairement les éléments clés de celle-ci et qu'une partie des crédits devraient être affectés à l'éducation du public sur une grande échelle. L'information diffusée aurait ainsi une meilleure chance d'atteindre non seulement les malades qui visitent nos établissements mais également les personnes en santé.

Le sénateur Barootes: Je suis d'accord avec vous.

Le président: Je suis à la disposition des membres du Comité, mais je remarque également que le temps passe. Nous devons tous assister à des réunions de caucus et, à moins que quelqu'un n'y voie une objection, j'aimerais, au nom du Comité, remercier les témoins de nous avoir présenté un très bon exposé. Je crois vraiment que nous avons eu une réunion très intéressante ce matin.

Avant de lever la séance, j'aimerais rapidement poser une question aux témoins; elles pourront me répondre plus tard. Selon elles, il serait possible de soigner 30 p. 100 des patients qui nécessitent des soins impératifs dans des foyers de soins infirmiers moins coûteux. À combien évaluez-vous les économies qui pourraient être ainsi réalisées? Vous pourrez transmettre votre réponse plus tard au greffier du Comité.

Mme Ritchie: Très bien, monsieur le président.

La séance est levée.